

Direction Action Sociale Insertion

Nadia Bougard– Service Action Sociale et Logement

Tél : 04.75.66.78.38

Fax : 04 75 66 78 87

Email : [nbougard@ardeche.fr](mailto:nbougard@ardeche.fr)

Monsieur, Madame ....

Adresse rue etc...

.....numéro

.....ville

PRIVAS, le 18 juillet 2016

Objet : Accord pour la prise en charge financière d'un certificat médical.

Monsieur, ou Madame

Le 23/06/2016, le Département de l'Ardèche a été sollicité par Madame ou Monsieur..., assistante sociale, pour la prise en charge financière d'une expertise médicale en vue de l'instruction de votre demande de protection juridique.

Le 18 juillet 2016, sur avis de la Direction Territoriale de l'Action Sociale , le Service Action Sociale Logement du Département a rendu une réponse favorable pour un financement à hauteur de 160 € (*cent soixante euros*).

Ce montant sera réglé directement au médecin ayant réalisé l'expertise.

La facture doit être envoyée à l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales de l'Ardèche) 22 cours du Temple 07-000 Privas.

Veillez recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président

Et par délégation

Le Chef du Service Action Sociale et Logement

Brigitte PION